

ACTION SOCIALE**Convention de partenariat pour le Forum Intercommunal du Handicap 2016****EXPOSE DES MOTIFS**

Depuis 2011, les villes de Choisy-le-Roi, Orly, Rungis, Villeneuve-le-Roi et Villeneuve-Saint-Georges s'associent dans le cadre d'un « forum intercommunal du handicap ». C'est l'occasion pour les communes de mettre en commun leurs expériences et de valoriser leurs actions.

En 2014, il a été décidé d'élargir cette initiative aux communes de l'ancienne Communauté d'Agglomération Seine-Amont (CASA) alors qu'Orly et Villeneuve-le-Roi ont préféré se recentrer sur leurs activités respectives.

Ainsi, pour l'édition 2016, le forum rassemble les villes de Choisy-le-Roi, Ivry-sur-Seine, Rungis, Valenton et Villeneuve-Saint-Georges.

Le thème général est l'intégration et la sensibilisation au handicap avec pour fil conducteur commun aux 5 villes : les aidants qu'ils soient familiaux, professionnels ou associatifs.

A Ivry, le programme des activités dans le cadre de ce forum est très varié (ateliers de sensibilisation et d'animation en partenariat avec le service des sports, séance de cinéma Le Luxy, ateliers « page tactile » à la médiathèque, parcours dans le noir, rencontre sur la thématique de l'aide aux aidants à la médiathèque en partenariat avec le service retraités, fête des 10 ans de la Commission Communale pour l'Accessibilité).

Concernant l'organisation de la communication de ce forum intercommunal, la coordination est assurée par les villes de Choisy-le-Roi et de Valenton, Choisy se chargeant de l'élaboration du visuel et de l'avance financière.

Pour Ivry, 1 500 programmes ont été prévus ainsi que 40 affiches apposées dans les différents services ou lieux accueillant du public. Un courrier a également été adressé aux personnes inscrites auprès du secteur handicap (environ 500).

En ce sens, une convention de partenariat entre les 5 communes participantes est proposée. Une participation financière est demandée (à égalité entre toutes les communes pour la création et la conception graphique et en fonction des besoins selon les commandes en affiches et programmes). Le bilan financier sera transmis à la clôture du forum.

Au vu de ce qui précède, je vous propose d'approuver la convention de partenariat pour le forum Intercommunal du Handicap 2016.

Les dépenses en résultant seront imputées au budget communal.

P.J : convention

ACTION SOCIALE

18) Convention de partenariat pour le Forum Intercommunal du Handicap 2016

LE CONSEIL,

sur la proposition de son président de séance,

vu le code général des collectivités territoriales,

considérant que la Commune œuvre pour une meilleure inclusion des personnes en situation de handicap en développant notamment des actions de sensibilisation,

considérant que la Commune participe au Forum Intercommunal du Handicap 2016,

considérant qu'il convient de contractualiser avec les autres participants à cette initiative intercommunale, aux fins notamment de répartir les charges financières de l'organisation de la manifestation,

vu la convention de partenariat, ci-annexée,

vu le budget communal,

DELIBERE

unanimité

ARTICLE 1 : APPROUVE la convention de partenariat relative au Forum Intercommunal du Handicap 2016 avec les CCAS de Choisy-le-Roi, Rungis, Valenton et Villeneuve-Saint-Georges et AUTORISE le Maire à la signer ainsi que les éventuels avenants y afférents.

ARTICLE 2 : PRECISE que, dans ce cadre, une participation financière sera versée par la Ville au titre des frais de communication à la Ville de Choisy-le-Roi qui en a assumé l'avance.

ARTICLE 3 : DIT que les dépenses en résultant seront imputées au budget communal.

TRANSMIS EN PREFECTURE

LE 25 MAI 2016

RECU EN PREFECTURE

LE 25 MAI 2016

PUBLIE PAR VOIE D'AFFICHAGE

LE 20 MAI 2016